

L. G. de Lorimier

ABONNEMENTS

EDITION TRI-HEBDOMADAIRE. — Au Canada, un an, \$4 six mois, \$2. — Aux Etats-Unis, un an, \$5; six mois, \$2.50. — En Angleterre, un an, \$6; six mois, \$3. — En France, un an, \$12; six mois, \$6.

LE PAYS.

PAPINEAU et DORIO Propriétaires-Éditeurs

ANNONCES

Première insertion 8 centimes par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centimes par ligne. Le carré de 20 lignes \$30 pour l'année et \$10 pour six mois; le demi-carré de 10 lignes \$18 pour l'année et \$10 pour six mois, avec privilège d'un changement de texte.

VOL. XIV.

Edition Tri-Hebdomadaire. — MONTRAL, JEUDI MATIN, 23 NOVEMBRE 1865.

No. 128.

MEUBLES, Etc. Etablissement Canadien de Meubles de Ménage. C. E. PARISEAU, 427, Rue Notre-Dame, 427.

COMPETITION ENTRE LES MEUBLIERS et les Encanteurs. T. PARISEAU, MEUBLIER, EN GROS ET EN DÉTAIL, 546, Rue Craig.

MARCHANDISES SECHES. MAISON JACQUES - CARTIER, A L'ENSEIGNE PAVILLON FRANÇAIS, RUE NOTRE-DAME.

MM. DUPUIS et Labelle s'empressent de remettre à leur public un assortiment de Meubles de Ménage libéral qu'ils ont accordé, et aussi pour leur annoncer qu'ils vont réduire de beaucoup le prix de leurs marchandises d'été, pour faire place à celles d'automne.

Les Messieurs du Clergé. Trouveront toujours à leur établissement un bon assortiment de Meubles doubles et simples, Sav, Russell Cord, etc., aux conditions les plus libérales.

Nouveautés! Nouveautés! No. 210, RUE NOTRE-DAME, Près la Rue St. Gabriel.

L'Enseigne du Pavillon Rouge. GIRARD et Frère ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir un magnifique Assortiment de MARCHANDISES de FANTAISIE et autres pour l'été, telles que:

La Compagnie de Navigation RIVIÈRE OTTAWA. Vapeurs de la Malle PRINCE OF WALES et QUEEN VICTORIA.

NAVIGATION. GRANDE EXHIBITION DE DUBLIN 1865. COMPAGNIE DE VAPEURS OCEANIQUES DE MONTRÉAL. ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

LA ligne de la malle de cette COMPAGNIE se compose des Vaisseaux suivants de première Classe:

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de QUÉBEC tous les SAMEDIS, durant la saison, arrêtant à Lock-Boyle (Londonderry), pour recevoir à bord et mettre à terre les Mallets et Passagers pour l'Irlande et l'Écosse.

PRIX DU PASSAGE de Québec à Londonderry sur le St. Laurent.

LIGNE EXPRESS AMERICAINE DE STEAMERS DE MONTREAL A OGDENSBURG, PRESCOTT BROOKVILLE, KINGSTON, SACKET'S HARBOR, OSWEGO, ROCHESTER, TORONTO, NIAGARA LEWISTON.

ET A TOUTES LES STATIONS DE L'OUEST ET DU SUD. L'un des plus splendides steamer à cabine en connexion avec la ligne ci-dessus.

EMPRESS, (Compagnie de Navigation B. C. & H. Limitée.) CAPT. C. B. DEWITT, LORD ELLIOT, CAPT. J. H. DEWITT.

UN convoi laisse la Station de Québec tous les matins (Dimanche excepté) à sept heures, en connexion à Lachine avec le Vapeur "Prince of Wales," pour la ville d'Ottawa. Un Express pour le transport des paquets part tous les jours pour Ottawa, arrêtant aux différentes Stations Intermédiaires.

NAVIGATION. COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC ET LIGNE REGULIERE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

A partir de lundi, le 13 Novembre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le vapeur COLUMBIA, Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M. arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Bécancour. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender leur fera transporter aux vapeurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur VICTORIA, Capt. Chs. Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M. arrêtant, en allant et revenant, à Lanoraie et Bécancour; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

AVIS AUX DAMES. NE CRAIGNEZ PLUS ABCÈS AUX SEINS. Un Préservatif et Remède SUR ET CERTAIN EXISTE. DEMANDEZ L'INFAILLIBLE DU Dr. L.... Pour les Femmes.

PORCHERON & COMTE, COURTIERS ET AGENTS, 64, Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

Porcheron et Comte se chargent de toute négociation de change sterling et américain; Billets américains (Greenbacks) trente sous, etc., etc., achetés, vendus et échangés à commission.

La Compagnie de Navigation RIVIÈRE OTTAWA. Vapeurs de la Malle PRINCE OF WALES et QUEEN VICTORIA. UN convoi laisse la Station de Québec tous les matins (Dimanche excepté) à sept heures, en connexion à Lachine avec le Vapeur "Prince of Wales," pour la ville d'Ottawa.

ADRESSES PROFESSIONNELLES.

JETTÉ & ARCHAMBAULT, AVOCATS, No. 24, Rue St-Vincent, No. 24, MONTREAL. J. O. TURGEON, AVOCAT, No. 38, — RUE ST. VINCENT, — No. 38, MONTREAL. M. TURGEON suit les circuits du District de Terrebonne, 24 octobre 1865. aa-116. ARTHUR I. VALOIS, AVOCAT, No. 10, — PETITE RUE ST. JACQUES, — No. 10, MONTREAL. M. VALOIS suivra les Circuits de Soulanges et de Val-d'Aulieu, 10 octobre 1865. aa-110. ETABLISSEMENT DEPUIS 1820. A. BOURNE, Graveur et Imprimeur sur Plaques en Cuivre, No. 293, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 7 octobre. fm-109. CHARLES DAoust, AVOCAT, No. 20, Rue Saint Gabriel, MONTREAL, 7 octobre 1865. bs-109. CHARLES MARCIL, AVOCAT, No. 41, — Rue St. Vincent, — No. 41. N. B. — M. M. suivra les cours au chef-lieu du District de Terrebonne, 3 oct. cm-107. P. A. O. ARCHAMBAULT, Avocat, No. 30 RUE ST. VINCENT. M. A. suit les Cours du district de Joliette, 18 juillet. 72. A. BOISSEAU, PHOTOGRAPHE ET PEINTRE DE PORTRAITS, 250, — Rue Notre-Dame, — 250, MONTREAL. Cartes de Visite et Photographies de toutes les grandeurs. 22 août. aa-46. J. DUHAMEL, AVOCAT, BUREAU: No. 16 ET 18, RUE ST-VINCENT. Encadrements Ste-Thérèse et St-Vincent. 9 janvier. MONTREAL. aa-146. C. O. PERRAULT, Avocat, 24, — RUE ST. VINCENT, — 24, MONTREAL. MEDERIC LANOTOT, Avocat, A TRANSPORTER SON BUREAU AU No. 16 RUE ST GABRIEL. M. Lanotot suivra la Cour à St-Jean, 4 juillet 1862. AVIS. MM. BELANGER et DESARDINS, AVOCATS, Tiennent leur bureau du jour au No. 19 Côté St. Lambert et au Carré Chabouillies No. 163 leur Bureau du soir. 4 mai. aa-45. Dr. E. MATHIEU, DENTISTE, No. 102, RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE. MONTREAL, 18 avril 1863. aa-38. Dr. Chs. F. F. TRESTLER, DENTISTE, No. 122 RUE CRAIG, Vis-à-vis de la Rue Côté. 28 avril. J. O. BUREAU, NOTAIRE, No. 2, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL, 20 mai 1865. aa-52. DENTISTRIE, Dr. Nelson Edwards, Chirurgien-Dentiste, Dentiste-Mécanicien et Manufacturier de Dents artificielles. — Dix-huit années de pratique dans la Cité de New-York. — Seize et sept années d'après le système Edwards, et Dentiste à base en Caoutchouc. N. B. — On garantit une pose parfaite. No. 304, Rue Notre-Dame, 3e Porte-Est de l'Église Paroissiale, 13 mai. aa-49.

Arrivée et départ des Mallets DE MONTRÉAL.

Table with columns: MALLEES, DUES, PERMIS. Lists arrival and departure times for various destinations like Québec, Sorel, Trois-Rivières, etc.

HOTELS et RESTAURANTS.

WINDSOR SALOON. SALON WINDSOR. ERNEST LAPORTE, RUE NOTRE-DAME, 71, RUE BONSEBOURS, 27. 0-20-100-0. AU VIN SANS EAUX. DEPUIS longtemps le quartier de la Cité de Montréal se plaignait du manque d'un Restaurant distingué, où l'homme d'affaires aussi bien que le père de famille puisse trouver, à tout heures, des viandes et des pâtisseries satisfaisantes.

HOTEL ST. LOUIS, No. 64, Rue St. Gabriel, No. 64 MONTREAL. M. MAGLOIRE LONGPRE à l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son hôtel de la rue Notre-Dame à la rue St. Gabriel, No. 64, dans la magnifique bâtisse occupée dernièrement par le Commissariat de la Marine.

HOTEL DE L'EUROPE, 21, East Houston street, au coin de Colby street, New-York. table d'hôte et chambres meublées Mmes F. PRATS & H. CHOL. PROPRIETAIRES. Successeurs de M. Napoléon Banel. 18 juillet. fm-74. MAISON ST. LAMBERT, No. 8, Rue St. Lambert, PRÈS DE LA RUE NOTRE-DAME. CETTE Maison est tenue par M. JAMES MEEK et est un des Restaurants les plus confortables de Montréal. On y trouvera toujours les meilleurs mets, les meilleurs Vins, Liqueurs, Cigares, etc. Les prix sont des plus réduits. 18 mai 1865. fm-51. A VENDRE A VERCHERES UN magnifique moulin à carder, un superbe moulin à fouler, et un moulin de 8 forces, le tout en parfaite condition et à bas prix pour argent comptant. EDMOND PLANTE, Vercheres, bm-123.

FEUILLETON.

LE CORSAIRE ROUGE

PAR FENIMORE COOPER CHAPITRE XXIV.

— Ne croyez pas qu'il fut abandonné, madame; nous l'emmènerons avec nous, comme nous aurions emmené toute autre créature vivante, que nous aurions pu trouver sur le vaisseau naufragé. Nous avions encore un long voyage à faire, attendu que nous n'étions pas sur le chemin des navires marchands. Je tiens donc conseil avec mon équipage, qui ne se composait que de Scipion, puisque l'enfant était trop faible pour parler, et qu'il n'aurait pas été capable de raisonner sur notre situation. Nègre, dis-je à mon compagnon, il faut que nous mangions ce chien ou cet enfant. Si nous mangions cet enfant, nous ressemblerions aux cannibales de votre pays, qui sont de vrais cannibales; mais si nous mangions le chien, quoiqu'il soit bien maigre, nous pourrions nous soutenir et donner à l'enfant de quoi vivre. — Je n'ai pas fait, répondit le nègre; ainsi donnez à l'enfant tout ce que vous voudrez. En conséquence, l'équipage se partagea le chien; on en dévora même la peau, et quoique ce fût une nourriture peu agréable et un peu coriace, elle nous donna la force de gagner une île où nous trouvâmes un excellent repas dont nous avions grand besoin.

— Et l'enfant? demanda la gouvernante. — Oh! il allait assez bien; comme les docteurs l'ont déclaré depuis, la diète à laquelle il avait été soumis lui avait été très-favorable. — Vous vous occupiez de chercher ses amis? — Oui, mais inutilement. Il nous parut certain que ses meilleurs amis étaient ceux qui l'avaient sauvé. Nous n'avions aucune espèce de renseignements. L'enfant, qui avait environ quatre ans, nous dit qu'il s'appelait Henry; il avait l'air d'appartenir à une bonne famille, et comme il parlait anglais, et qu'il avait été trouvé sur un vaisseau de Sa Majesté Britannique, nous supposâmes qu'il était né en Angleterre. — N'avez-vous jamais vu le nom du vaisseau? demanda le Corsaire attentif, dont la physionomie exprimait le plus vif intérêt. — Oui, mais à bord. Votre Honneur, les écoles étaient très-rare dans le pays où j'ai été élevé, et en Afrique, patrie de Scipion, il n'y en a pas du tout; ainsi, quand même le nom n'aurait pas été submergé, il nous aurait été impossible de l'épeler. Cependant il y avait sur le pont un sceau embarrasé dans les pompes, et sur ce sceau dont nous nous emparâmes, était écrit un nom que Scipion, qui a des dispositions naturelles pour tout, me grava sur le bras avec le fer du canon. Vous allez voir comment il s'en est acquitté. — En prononçant ces mots, Richard Fid'ôta froidement sa veste, et découvrit son bras droit, sur lequel on lisait en caractères bleutés grossièrement tracés, mais assez distinctement, ces mots: l'Arche de Noé. — Eh bien! dit le Corsaire après avoir examiné ces lettres, c'était un moyen de retrouver les parents de l'enfant. — Nous fîmes tous nos efforts pour cela, capitaine; mais au bout d'un an de tentatives, nous fûmes obligés d'y renoncer. L'enfant n'était pas à même de nous donner de longs éclaircissements. Nous nous occupâmes simplement de lui apprendre la marine; un capitaine de la marine royale lui enseigna le latin et la navigation, et quelques années après il fut en état de se tirer d'affaire. — A-t-il servi longtemps sur un vaisseau de l'Etat? dit le Corsaire en feignant l'indifférence. — Assés de temps pour y apprendre tout ce qu'on y enseigne, répondit Richard Fid'ô d'une manière évasive. — Il arriva au grade d'officier je suppose. — Il n'y arriva pas, et ce fut le roi qui y perdit. Mais que visiez-vous à bord de l'Arche de Noé? dit le Corsaire. — Est-ce une voile, est-ce une monnaie qui bat des ailes avant de prendre son essor? — Oh! une voile! cria la vigie du haut de la hune du grand mat. — Oh! une voile! répondit l'équipage, car cet aspect inattendu avait frappé à la fois un douzaine d'observateurs vigilants. Le Corsaire fut forcé de prêter toute son attention à un appel si souvent répété. Richard Fid'ô profita de la circonstance pour quitter le gaillard d'arrière avec un empressement qui prouvait qu'il n'était pas fâché de l'interruption. Le gouverneur se leva pensivement et se retira dans la cabine.

CHAPITRE XXV.

Il était rare qu'un signalât une voile dans ces parages, et ce fut le cœur de tous les matelots. D'après leur calcul, les plans imaginaires et chimériques de leur chef leur avait fait perdre plusieurs semaines. Ils avaient l'esprit trop obtus pour se rendre compte de la fatalité qui les avait privés des richesses dépeintes de la Royal Calendar; mais ils comprenaient qu'il s'offrait à eux une occasion de s'enrichir de cette part de l'Océan où aucun secours ne pouvait le sauver des entreprises des pirates. L'équipage commença à murmurer, et de bruyantes clameurs retentirent depuis les vergues jusqu'au dernier pont de Dauphin. Le Corsaire lui-même était enclenché de la perspective d'une capture. Il sentait la nécessité de maîtriser son équipage indiscipliné par quelque exploit brillant et profitable, et une longue expérience lui avait appris que les instants où sa bande lui était le plus soumise étaient ceux où elle sentait combien elle avait besoin du courage et de l'ha-

billets consommés de son chef. Il courut donc à l'avant, appela les matelots par leur nom, leur affirma qu'il avait oublié leurs noms, leur demanda à la poupe Wilder et le général avec quelques officiers supérieurs pour faire des observations plus positives à l'aide d'excellentes lunettes.

— C'est un vaisseau, dit le capitaine Hoedger après une longue inspection. — C'est un vaisseau! répéta le général, dont les traits rigides firent un effort pour exprimer une certaine satisfaction. — Un vaisseau garni de tous ses agrès, ajouta un troisième officier. — Il faut qu'il ait quelque importance pour porter des mâts aussi élevés, reprit le capitaine. Sa cargaison doit être précieuse. Mais vous ne dites rien, monsieur Wilder. — Un vaisseau de taille, repliqua notre aventurier; mais il me semble qu'il vient à nous! — Tant mieux! il a le cap est-nord-est, il nous épargnera la peine de lui donner la chasse; laissez-le arriver. Vous sciez de ses allures, général? — Elle me charme; ses perroquets même sentent les mines. — Et vous, messieurs ne trouvez-vous pas que ses voiles de hune elles-mêmes annoncent un galion? — C'est vraisemblable, répondit un officier. Les Espagnols prennent souvent cette route afin d'échapper aux pirates. — Ces nobles bidalgos sont les princes de la terre, dit le Corsaire. Il y a de la charité à le soulager de son fardeau d'or, qui le ferait couler bas. Si j'en juge par vos yeux, monsieur Wilder, vous n'êtes pas de notre avis sur la richesse de l'étranger? — Il est pesamment chargé, répondit Wilder. — Et il est probable qu'il porte une magnifique cargaison. Vous êtes neuf, monsieur, dans notre joyeux métier; autrement vous sauriez que la grandeur est des qualités que nous estimons le plus. — Le bâtiment étranger ne fait-il pas des signaux? demanda précipitamment Wilder. — Serait-il aussi alerte, ce serait une preuve infailible de la richesse de son chargement. Examinez, messieurs; il faut beaucoup d'attention pour discerner de loin un navire qui ne porte que ses voiles d'étrier. Toutes les lunettes furent braquées à la fois, et différents avis furent donnés. Le Corsaire demeura le plus longtemps en observation et dit après un long silence: — Nous nous fatiguons les yeux, messieurs. Je me suis toujours aperçu que dans cette occasion il fallait employer de nouvelles forces. Venez ici, ajouta-t-il en s'adressant à son matelot qui travaillait à la poupe; dites-moi ce que vous pensez de la voile que l'on aperçoit par notre bordée du sud-ouest. L'individu ainsi mis en réquisition se trouva être Scipion l'Africain. Il déposa respectueusement son bonnet sur le pont, leva d'une main la lunette, et de l'autre se couvrit l'œil gauche, et lui était dans le moment d'être occupé à l'inspection. A peine avait-il remarqué le navire lointain qu'il se retourna et regarda Wilder avec stupeur. — Eh bien! avez-vous vu la voile? demanda le Corsaire. — Vous pouvez la voir aussi bien que moi, répliqua Scipion; c'est un vaisseau. — Rien n'est plus positif; mais quelle est sa marche? — Il court contre bordée du tribord. — C'est encore vrai; a-t-il des signaux déployés? — Il n'a pas. — Il a trois nouvelles voiles au perroquet de la grande hune. — Ce qui démontre qu'il a de la toile de rechange. Voyez-vous son pavillon? — Il n'en a pas. — C'est aussi mon opinion. Retirez-vous, mon ami; mais non, j'y pense, vous pouvez peut-être encore nous donner de bonnes idées. Quelle est, selon vous, la grandeur de ce bâtiment? — Elle est juste de sept cent cinquante tonneaux. — C'est singulier, monsieur Wilder; la langue de votre nègre est aussi exacte que la règle d'un arpenteur. Il parle de la dimension d'un vaisseau avec autant d'assurance qu'un douanier de l'Etat qui a effectué le jaugeage en vertu de ses fonctions. — Excusez son ignorance, répondit Wilder. — Son ignorance, répéta le Corsaire en regardant les deux amis d'un air inquiet, c'est plutôt de l'habileté. Ce noir ne semble pas douter de ce qu'il avance. Ainsi, mon camarade, vous croyez que son tonnage est précisément tel que vous l'indiquez? — Les facultés de Scipion paraissent un moment troublées, et ses gros yeux noirs roubrissent dans leurs orbites on se promenant de son nouveau commandant à son ancien maître. Mais son incertitude ne dura qu'un instant; à peine eut-il remarqué les nuages qui s'amoncelaient sur le front de Wilder, que la confiance qu'il avait manifesté fit place à une expression d'hébétément et de stupidité. — Répondez-moi donc, ajouta le Corsaire; avez-vous bien apprécié les dimensions de ce vaisseau? — Elles sont ce que Votre Honneur voudra, répondit Scipion. — Je voudrais qu'elles fussent de mille tonneaux pour avoir une plus riche proie. — Il est possible qu'elles soient de mille tonneaux. — Cependant un vaisseau de trois cents tonneaux ne suffirait-il était chargé d'or. — Il a bien l'air d'être de trois cents tonneaux. — Il me semble que c'est un brick. — Oui, je crois aussi que c'est un brick! répliqua Scipion. — Pourtant, et en juger par le nombre de ses voiles hautes et légères, l'étranger peut-être un schooner. — En effet, répondit le noir, un schooner porte souvent des perroquets.

C'est bien, reprit le Corsaire; maintenant retirez-vous, il est essentiel de recueillir toutes les opinions dans une affaire aussi importante.

qui choque la Minerve, c'est que des ouvriers fissent partie du club. Ah! si l'y a qui de cela, tranquille-voilà. Il n'en coûte jamais de presser une main dure mais honnête, de condouler un noble artisan. Les tendances dédaigneuses de la Minerve viennent encore de se faire jour: le peuple s'en souviendra.

Les Etats-Unis sur lesquels étaient basées les 92 résolutions, ce beau document imprévisible de notre histoire et de l'indépendance de notre parlement de 1834.

les mauvaises institutions qui le forcent à émigrer aux Etats-Unis.

gourants, de concert avec les chefs du mouvement soi-disant responsable du Canada, jouant de la prospérité des Canadiens-Français dans les Etats-Unis et craignant les résultats de l'émigration des Canadiens en ce pays, nous ont insultés d'une manière grossière à nous représenter comme des émigrés, des réfugiés, des impatriés; et

Le cœur joyeux, l'âme débordante, l'imagination en quête d'aventures, M. de Kerourats se mit en route et arriva à Saint-Malo le 4 mars 1870.

Que se passa-t-il dans l'esprit du jeune officier? Nul ne peut le dire; ce qu'on sait seulement, c'est qu'il hésita quelque temps avant de continuer sa route.

LE PAYS.

Montréal, 23 Novembre, 1865.

Publicité des Exécutions.

Nous lisons dans l'Odor: « Puisque la loi de notre pays tolère et ordonne la peine de mort, pourquoi ne pas la mettre en pratique, comme dans certains pays, à huis-clos, devant quelques témoins seulement? La justice serait également satisfaite et il y aurait un grand scandale de moins.

Americanis et Canadiens.

Nous extrayons de la Trade Review: « Quiconque a visité les riches mines du Lac Supérieur n'a été frappé de la différence qu'il y a entre le côté américain et le côté canadien. Le contraste n'est nullement flatteur pour nous. Il y a beaucoup de bruit et d'activité sur la rive américaine.

Américains et Canadiens.

Nous extrayons de la Trade Review: « Quiconque a visité les riches mines du Lac Supérieur n'a été frappé de la différence qu'il y a entre le côté américain et le côté canadien. Le contraste n'est nullement flatteur pour nous.

Américains et Canadiens.

Nous extrayons de la Trade Review: « Quiconque a visité les riches mines du Lac Supérieur n'a été frappé de la différence qu'il y a entre le côté américain et le côté canadien.

Américains et Canadiens.

Nous extrayons de la Trade Review: « Quiconque a visité les riches mines du Lac Supérieur n'a été frappé de la différence qu'il y a entre le côté américain et le côté canadien.

« C'est un spectacle dégradant du gibet, l'on ne pourra plus invoquer l'impression qu'il met dans l'âme des spectateurs, le souvenir exemplaire qu'il donne à la société.

M. Shiller.

Nous lisons dans l'Ontario Pioneer: « M. Shiller a été réintégré au bureau du député-greffier de la couronne à Montréal.

M. Shiller.

Nous lisons dans l'Ontario Pioneer: « M. Shiller a été réintégré au bureau du député-greffier de la couronne à Montréal.

M. Shiller.

Nous lisons dans l'Ontario Pioneer: « M. Shiller a été réintégré au bureau du député-greffier de la couronne à Montréal.

M. Shiller.

Nous lisons dans l'Ontario Pioneer: « M. Shiller a été réintégré au bureau du député-greffier de la couronne à Montréal.

Partie de Labour du Comté Jacques-Cartier.

La partie de labour sous la direction de la société d'agriculture, du comté de Jacques-Cartier, au lieu de samedi, le 16 du courant, sur la terre de John Sheldon, située à Lachine.

Partie de Labour du Comté Jacques-Cartier.

La partie de labour sous la direction de la société d'agriculture, du comté de Jacques-Cartier, au lieu de samedi, le 16 du courant, sur la terre de John Sheldon, située à Lachine.

Partie de Labour du Comté Jacques-Cartier.

La partie de labour sous la direction de la société d'agriculture, du comté de Jacques-Cartier, au lieu de samedi, le 16 du courant, sur la terre de John Sheldon, située à Lachine.

Partie de Labour du Comté Jacques-Cartier.

La partie de labour sous la direction de la société d'agriculture, du comté de Jacques-Cartier, au lieu de samedi, le 16 du courant, sur la terre de John Sheldon, située à Lachine.

Partie de Labour du Comté Jacques-Cartier.

La partie de labour sous la direction de la société d'agriculture, du comté de Jacques-Cartier, au lieu de samedi, le 16 du courant, sur la terre de John Sheldon, située à Lachine.

Société secrète publique!

Il y a quelques jours, la Minerve dénonçait un club de jeunes gens amis de la gaieté, comme étant une société secrète, en opposition aux lois de l'Eglise et de l'Etat.

Société secrète publique!

Il y a quelques jours, la Minerve dénonçait un club de jeunes gens amis de la gaieté, comme étant une société secrète, en opposition aux lois de l'Eglise et de l'Etat.

Société secrète publique!

Il y a quelques jours, la Minerve dénonçait un club de jeunes gens amis de la gaieté, comme étant une société secrète, en opposition aux lois de l'Eglise et de l'Etat.

Société secrète publique!

Il y a quelques jours, la Minerve dénonçait un club de jeunes gens amis de la gaieté, comme étant une société secrète, en opposition aux lois de l'Eglise et de l'Etat.

Société secrète publique!

Il y a quelques jours, la Minerve dénonçait un club de jeunes gens amis de la gaieté, comme étant une société secrète, en opposition aux lois de l'Eglise et de l'Etat.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

Correspondances.

Les Canadiens aux Etats-Unis. Permettez-moi de me servir de votre journal pour relever les atrocités infligées aux Canadiens par les Etats-Unis.

« Attendu que, parce que les Canadiens-Français ont pris les armes dans la guerre de la république américaine, pour le succès de la cause sacrée de la liberté et de la salut de ce gouvernement, ils ont été injustement persécutés par le gouvernement canadien et ses partisans; en conséquence

« Il est résolu, par les citoyens Français d'Amérique, que c'est avec chagrin que nous avons laissé le lien de notre berceau pour émigrer dans un pays lointain, et que nous avons cherché les Etats-Unis seulement pour jouir des douceurs du self government.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

« Il est résolu que, tandis que nous regrettons d'être séparés de nos amis et parents et loin du sol qui nous est cher, nous avons trouvé une seconde patrie dans ce pays, reçu le fruit de notre travail moral, mentalement, et n'étant maintenu libre et égaux, nous regardons les Canadiens comme des ennemis de notre liberté et de notre dignité.

qui n'a jamais pué pour un juge débonnaire, songea-t-il seulement à matin Cerber pour avoir dévoré Pirithois. Et pourtant Pirithois, en sa qualité de demi-dieu, était bien assés un gentilhomme que M. de Kerouris.

Un simple Petit-Jean eût peut-être sauvé ces pauvres bêtes. Mais l'instinct du Petit-Jean n'ose ouvrir la bouche pour dire : Par qui votre maison a-t-elle été gardée? Quand a-t-on manqué d'aboyer au larron? Ces meurtres innocents furent tout d'une voix condamnés à la peine de mort; ils la subirent le lendemain de leur condamnation, le 7 mars.

On les déshabilla par le poison. La tradition rapporte que l'un d'eux, ayant vu pleurer son gardien, refusa toute nourriture et préféra se laisser mourir de faim.

Le noble animal voulut-il par suicide venger un meurtre de plus à la ville ingrate qu'il avait trop fidèlement gardée?

Chateaubriand, qui raconte le fait, s'est pourtant moqué de ces chiens, ses compatriotes.

« Ils furent condamnés à la peine capitale, dit l'auteur des Martyrs, pour avoir eu le malheur de manger inconsidérément les jambons d'un gentilhomme. Ce qui a donné lieu à la chanson : Bon voyage, cher Diamant! »

Nous savons qu'ils avaient mangé inconsidérément beaucoup plus que les jambons de M. de Kerouris, mais ils n'étaient pas plus coupables pour cela.

Ils furent les victimes de l'injustice humaine, car ils méritaient la reconnaissance de ceux-là même qui les condamnaient à mort.

L'entraînement des circonstances et l'aveuglement des passions ôtent aux juges le sang-froid qui dicte seul les bonnes sentences.

Les chiens du guet périrent comme de vils esclaves. Leur exécution ne fut rien moins qu'un assassinat juridique; mais l'aveuglement leur rendra l'estime des honnêtes gens et vengera leur mémoire. Ils prendront place dans le recueil des Causes célèbres, en regard du chien de Montargis qui, lui aussi, était un dogue, comme les chiens de Saint-Malo.

On dira peut-être : à quoi bon relever une iniquité qui ne frappa que des animaux, une iniquité commise in animam qu'il?

Je réponds : il y a des âmes viles devant la science; mais il n'y en a pas devant la justice.

ANT. COMTE, Secrétaire.

COMMERCES. MARCHÉ DE MONTREAL. 21 nov.

Le marché est tranquille, mais plus ferme qu'hier. Aucune demande pour fleur extra ou de goût. Prix des supérieures, sans changement.

Fleur en sac \$3.20 par 100 lbs. Fleur par qt de 1.40; 1/2 sac extra super, \$7.50 à 8.00; de 7.00 à 7.40; de 6.80 à 7.00; supérieure, blé du Canada, 6.10 à 6.20; supérieure, blé de l'Ouest, \$6.12 à 6.20; supérieure, marques de la cité, 6.15 à 6.20; fleur des États de l'Ouest, nominale, supérieure No. 2, \$5.75 à 5.85; fine, 5.00 à 5.25; moyen, nominale, \$4.50 à 4.75; Recoups, nominale; fleur en sac, \$3.25 à 3.30 par 112 livres.

Farine d'Orléans, par qt de 200 lbs—\$4.75 à 5.10, selon la qualité. Un lot de 100 qts vendu à 5.07.

Blé, par 60 lbs—Lourd, aucune transaction; \$1.22 demandé par un essai de printemps de Milwaukee et 1.25 à 1.30 pour no. 1.

Pois, par 66 lbs—Il n'y a plus de demandes pour l'exportation et les prix ont baissé; vente depuis hier midi, à 830 pour 10,000 mts en circuit, par 66 lbs, à 2.00, mais et 30c pour quelques mille minots.

Orges—Lourd, de 60c à 67c par 50 lbs selon la qualité.

Avoine, par 22 lbs—Un petit lot vendu à 33c. Blé d'Inde, par 56 lbs—Dernières transactions un peu au-dessous de 60c.

Aleais, par 100 lbs—Le marché de \$7.00 à \$7.10; inférieure, venant de 5.50 à 6.00. Blé d'Inde, par 56 lbs—Marché tranquille; aucune vente rapportée.

Cochons abatus, par 100 lbs—Un lot ordinaire donné de \$8.00 à 8.50, prime en bonne condition de 9.00.

Beurre, par lb—Marché lourd; prix sans changement.

Fromage, par lb—Bonne qualité 12 1/2c; de manufacture, 15c.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST. Milwaukee, 20 nov. \$1.14 à 1.41; ferme; reçu 147,000 mts. Farine—\$6.85, lourde; \$6.80, moyenne; \$6.75, fine. Taux du fret pour Kingston, 17c.

Chicago, 20 nov. \$1.40 à 1.41; lourd; reçu 46,000 mts. Blé d'Inde—55c en magasin, lourd.

MARCHÉ DE NEW-YORK. 21 nov. Fleur—Celle de l'Est et de l'Ouest, lourde et languissante, de \$7.40 à 8.40. R. H. O. 8.82 à 11.75 Ouest; 7.70 à 8.60 Sud lourd, vende 300 qts 9.30 à 10.00.

Fleur du Canada—Lourde et languissante; vende 200 qts 8.10 à 11.75.

Blé d'Inde—Moins actif et le plus bas; vente 36,000 mts 95 à 96 au sein de l'Ouest et 91 à 94 vide.

Avoine—Fermes 61 à 63 saïne. Fromage—Fermes. Lard—Incertain et plus bas. Vente 1500 qts, sans 32.

Saindoux—Tranquille; vende 100 qts 24 à 28 1/2.

BULLETIN FINANCIER. New-York, 22 nov.—Ouvert ce matin à 14 1/2. Exchange sterling pour le P. O. p. et de prime. Exchange sur New-York; Greenbacks, acheteurs 3 1/2 à 3 1/2 d'acompte; vendeurs 3 1/2 à 3 1/2 marchés tranquilles. Argent—acheteurs 4 d'acompte; vendeurs 3 1/2 d.

MARIAGE. A Roxton Falls, le 21 novembre courant, par le Révérend Messire Michon, curé du lieu, HECTOR MIGNAULT, Ecr., N. P., à Jostéban, première fille de John Wood, Ecr., maire de Roxton Falls.

DÉCÈS. En cette ville, dimanche, le 19 courant, dame MARIE-LOUISE-JULIE LEBLOND, veuve de feu Antoine-Edouard Dupré, Ecr., à l'âge de 44 ans.

VENTE PAR ENCAN. SERONT vendus par encan public, MARDI PROCHAIN, le 28 du courant, à ONZE H. P. M., à la résidence de feu CYRILLE ARCHAUBAULT, Ecr., avocat de cette ville, No. 373, rue St. Catherine, sous ses meubles et effets de ménage—Et le lendemain, 29 du courant, à DEUX H. P. M., à son Bureau, No. 43, Rue St. Vincent, tous ses livres de droit, meubles et effets de Bureau.

Les meubles de feu M. St. Croix ayant voulu s'empêcher de passer dans le marché de St. Croix, le 21 novembre courant, à l'heure de la messe, l'entrevue de la paroisse de St. Croix, mourut au bout d'une heure environ. Cela se passait samedi dernier.



CORPORATION DE MONTREAL

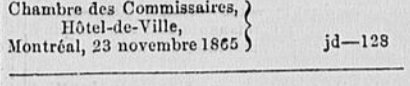
ELARGISSEMENT

DE LA RUE SHERBROOKE.

LA visite des propriétés dans la dite Rue qui devait avoir lieu ce jour, est remise à SAMEDI PROCHAIN, le 25 du courant, à DEUX heures P. M.

EDWIN ATWATER, HY. STARNES, JOHN PRATT, Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, Montréal, 23 novembre 1865. jd-128



DISTRICT DE MONTREAL.

UNE Session Générale de la COUR DE SESSION GENERALE DE LA PAIX.

La Cour de Session Générale de la Paix, ayant Jurisdiction Criminelle dans le District de Montreal, aura lieu au Palais de Justice, en la Cité et District de Montreal, le

Vendredi, le Premier jour de Décembre prochain,

à DIX heures de l'AVANT-MIDI. En conséquence, je donne avis à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenue détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes. Je donne aussi avis à tous juges de paix, Coronaires et Officiers de la paix, pour le District susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictments et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

T. BOUTHILLIER, Shérif. DÉCRET DE SÉNAT, Montréal, 23 novembre 1865. jd-128

AVIS SPECIAUX.

LES toux, le rhume ou le gonfle irrité par l'inflammation.

Si l'on permet de faire des progrès, au moins à une affection pulmonaire ou à une bronchite, quelque fois incurable :

LES PASTILLES BRONCHITISQUES DE BROWN atteignent directement les parties affectées et produisent un soulagement presque instantané. Elles sont excellentes pour les bronchites, l'asthme et la toux. Ayez seulement les VÉRITABLES PASTILLES BRONCHITISQUES DE BROWN, qui ont été leur efficacité par un usage de plusieurs années. Parmi les témoignages attestant leur efficacité sont des lettres de :

E. H. CHAPIN, D. D., New-York, HENRY WARD BEECHER, Brooklyn, N. Y., N. P. WILLES, New-York, Hon. C. A. PHILLIPS, Pres. Mass. Senate, Dr. G. F. BIGELOW, Boston, Prof. EDWARD NORTH, Clinton, N. Y., des chirurgiens dans l'armée et d'autres personnes de distinction.

Vendu partout à 25 cts par boîte. 18 novembre. dc—bm—126

LE Eau de Floride de Murray et Lanman.

Outre sa supériorité comme parfum sur toutes ses rivales des pays étrangers, cette essence délicate mêlée à l'eau forme une agréable eau dentifrice et est employée avec succès après s'être rasé. Un mouchoir imbibé de cette eau et appliqué sur le visage, guérit le mal de tête le plus nerveux, et les larmes qui tiennent à avoir un plat fait et un visage irrité. Elle se vend chez M. Murray et Lanman, 17c.

VERMOREL, 21 nov. \$1.40 à 1.41; ferme; reçu 46,000 mts. Blé d'Inde—55c en magasin, lourd.

MARCHÉ DE NEW-YORK. 21 nov. Fleur—Celle de l'Est et de l'Ouest, lourde et languissante, de \$7.40 à 8.40. R. H. O. 8.82 à 11.75 Ouest; 7.70 à 8.60 Sud lourd, vende 300 qts 9.30 à 10.00.

Fleur du Canada—Lourde et languissante; vende 200 qts 8.10 à 11.75.

Blé d'Inde—Moins actif et le plus bas; vente 36,000 mts 95 à 96 au sein de l'Ouest et 91 à 94 vide.

Avoine—Fermes 61 à 63 saïne. Fromage—Fermes. Lard—Incertain et plus bas. Vente 1500 qts, sans 32.

Saindoux—Tranquille; vende 100 qts 24 à 28 1/2.

BULLETIN FINANCIER. New-York, 22 nov.—Ouvert ce matin à 14 1/2. Exchange sterling pour le P. O. p. et de prime. Exchange sur New-York; Greenbacks, acheteurs 3 1/2 à 3 1/2 d'acompte; vendeurs 3 1/2 à 3 1/2 marchés tranquilles. Argent—acheteurs 4 d'acompte; vendeurs 3 1/2 d.

MARIAGE. A Roxton Falls, le 21 novembre courant, par le Révérend Messire Michon, curé du lieu, HECTOR MIGNAULT, Ecr., N. P., à Jostéban, première fille de John Wood, Ecr., maire de Roxton Falls.

DÉCÈS. En cette ville, dimanche, le 19 courant, dame MARIE-LOUISE-JULIE LEBLOND, veuve de feu Antoine-Edouard Dupré, Ecr., à l'âge de 44 ans.

VENTE PAR ENCAN. SERONT vendus par encan public, MARDI PROCHAIN, le 28 du courant, à ONZE H. P. M., à la résidence de feu CYRILLE ARCHAUBAULT, Ecr., avocat de cette ville, No. 373, rue St. Catherine, sous ses meubles et effets de ménage—Et le lendemain, 29 du courant, à DEUX H. P. M., à son Bureau, No. 43, Rue St. Vincent, tous ses livres de droit, meubles et effets de Bureau.

Les meubles de feu M. St. Croix ayant voulu s'empêcher de passer dans le marché de St. Croix, le 21 novembre courant, à l'heure de la messe, l'entrevue de la paroisse de St. Croix, mourut au bout d'une heure environ. Cela se passait samedi dernier.

AVIS SPECIAUX.

NOUS avertissons les personnes qui achèteront le Pain Killer, de toujours demander le Pain Killer de Perry Davis et de ne prendre que celui en bouteilles carrées, avec le fillet de Perry Davis & Son sur un côté de la bouteille et "Davis Vegetable Pain Killer" souflet dans le verre. Tous les autres sont des imitations. 3 novembre. bs—120

GENERALEMENT connu.—On suppose généralement que les Webster, les Palmerston, les Gortacheoffs, les Garibaldi sont renommés par le monde. L'un de nos amis, récemment arrivé de la Chine nous raconte son voyage à l'intérieur. Ce que l'on demandait le plus fréquemment était si l'on connaissait le Dr. Ayer, le grand facteur de médecines. On se sert de ses remèdes. Plusieurs ont été guéris par ses médecines et l'on en parle comme s'il occupait tout l'Amérique ou s'il en était l'avis. Un mandarin qui avait été guéri d'une ulcère maligne par l'usage de la Salsepareille de Bristol, croit que cette médecine est notre principal article d'exportation et que l'inventeur est l'un des quelques hommes qui ont produit quelque chose digne de l'attention des Chinois. (New-York News.)

On lit dans la Tribune de New-York "Ce qui fait que les AMERS DES PLANTATIONS DE DRAKE sont d'un usage aussi universel et réalisent un débit aussi énorme, c'est que les ingrédients qui entrent dans leur composition sont toujours de la meilleure qualité et d'une nature hautement fortifiante, bien que le coût de ces mêmes matériaux se soit considérablement élevé." etc.

La Tribune ne pourrait parler plus justement. Les Amers des Plantations ne sont pas seulement composés des plus purs ingrédients, mais le peuple sait exactement ce dont ils se composent. La recette est publiée sur chaque bouteille, et les bouteilles ne sont pas plus petites. Au moins vingt imitations et contrefaçons ont été mises en circulation; mais après avoir trompé une fois le public, elles disparaissent et restent dans l'oubli.

Ces amers des Plantations sont maintenant en usage dans tous les hôpitaux du gouvernement, sont recommandés par les meilleurs médecins et sont garantis produire un effet bienfaisant immédiat. Il n'y a rien d'aussi concluant qu'un fait. Je vous dois beaucoup, car je crois fermement que les Amers des Plantations m'ont sauvé la vie.

REV. W. H. WAAGONER, Madrid, N. Y.

Je voudrais bien m'enlever deux autres bouteilles des Amers des Plantations. Mon épouse en a recueilli les plus salutaires effets. Ton ami, ASA CUREN, Philadelphie, Pa."

"J'ai grandement souffert de la dyspepsie et j'ai été obligé de renoncer à prêcher. Les Amers des Plantations m'ont guéri.

REV. J. S. CATHORN, Rochester, N. Y.

Envoyez-nous vingt-quatre douzaines de vos Amers des Plantations, dont la popularité parmi les patrons de notre mission augmentera toute les semaines.

SYKES CHADWICK & Co., Propriété de l'Hôtel Willard, Washington, D. C.

"J'ai donné des Amers des Plantations à des centaines de soldats blessés, qui s'en sont merveilleusement bien trouvés.

G. W. D. ANDREWS, Surintendant de l'Asile des Soldats, Cincinnati, O."

Les Amers des Plantations m'ont guéri d'une maladie du foie qui m'avait forcé de renoncer à mes affaires.

H. B. KINGSLEY, Cheveland, O."

Chez MESSIEURS—Depuis quelques années je souffrais d'affreuses crampes dans les membres, de froid aux pieds et aux mains, et mon système était dans le plus grand désordre. Tous les efforts de la médecine avaient été vains. Quelques amis de New-York m'engagèrent à faire usage de vos Amers des Plantations, dont ils s'étaient trouvés bien eux-mêmes. Je commençai à en prendre un petit verre à vin à chaque dîner. Me sentant revenir graduellement, je continuai, et au bout de quelques jours, j'imaginai ma surprise, les crampes m'avaient laissé complètement ainsi que ce froid qui me faisait souffrir; je pouvais dormir toute la nuit, chose qui ne m'était pas arrivée depuis des années. Aujourd'hui je suis aussi bien que le premier jour. Mon appétit et mes forces se sont grandement améliorées depuis que j'ai commencé à prendre des Amers des Plantations.

Respectueusement, JUDITH RUSSELL.

Si les dames connaissent ce que des milliers d'elles nous écrivent constamment, nous croyons candidement que la moitié de leurs faiblesses, de leur prostration et de leurs maladies disparaîtront. James Marsh, Ecr., du No. 159, 1/2 rue Ouest, New-York, dit "qu'il a trois enfants dont les deux premiers sont chétifs, son épouse ayant été incapable de les nourrir ou d'en prendre soin. Depuis deux ans elle prend des Amers des Plantations, et maintenant un autre enfant qu'elle a nourri et dont elle prend elle-même soin, et l'enfant et la mère sont tous deux forts, vigoureux et gaies. Cet article est sans pareil pour les mères", etc.

Nous pourrions donner ici de pareils témoignages en assez grand nombre pour remplir tout volume. Ils parlent par eux-mêmes. Les personnes ayant de mauvaises habitudes sédentaires et souffrant de faiblesse, de lassitude, de palpitation de cœur, manque d'appétit, de malaise après le repas, d'affection de foie, de constipation, des diabètes, etc., trouveront dans les amers un remède efficace et prompt.

Toutes les bouteilles pour l'exportation et vendues en dehors des États-Unis ont un capuchon en métal et une bande verte autour du goulot, et des lettres de nos bouteilles, qui ont été vidées puis remplies de nouveau. Toute personne prétendant vendre les Amers des Plantations en gros ou au détail est un imposteur. Nous ne les vendons qu'en bouteilles.

Vendu par les principales maisons sur toute la surface du globe.

P. H. DRAKE et Co., New-York.

JOHN HENRY et Co., Agents en gros pour les Canadas.

1er Juin. bs—50

AVIS SPECIAUX.

LES médecins disent que le Pain Killer de Davis est un de ces bons petits remèdes faits pour soulager une immense quantité de souffrances inhérentes à la vie humaine. Son action sur le système est si instantanée qu'elle a l'air d'un effet de magie, la douleur étant enlevée aussitôt.—Vendu par tous les vendeurs de médecines de famille. 14 nov. 124

LES préparations-à-vers Végétales de Devins ont des avantages considérables sur les autres préparations vendues pour la destruction des Vers chez les enfants, vu qu'elles sont purement végétales et ne renferment aucun drogue narcotique ou délétère, si ce n'est assurément qu'on vous donne l'article convenable ci-dessus. Préparées seulement par Devins et Bolton, Pharmaciens, près le Palais de Justice, Montréal.

LA Florence Nightingale des Nourrices—Ce qui suit est un extrait d'une lettre écrite par le Rev. C. Z. Webster, au Grand-Forced Messenger, à Chambersburg, Pensylvanie :

Un homme de bien—A accorder une seule bonne occasion à Mme Florence Nightingale américaine des nourrices. Nous sommes tellement convaincus, que nous enserions à nos nourrices à dire : "Que Mrs Webster soit louée pour avoir travaillé l'époque des gripes, des coliques et de la dentition. Nous maintenons l'exactitude de tout ce qui est dit dans les prospectus. Cette médecine produit exactement les effets qu'elle réclame, rien de plus rien de moins. Elle met dans l'ombre les cordiaux, le pargolite, les pastilles et le laudanum et tous les autres narcotiques que l'on fait prendre aux enfants et qui les rendent indolents et quelquefois idiots pour le reste de leurs jours."

Nous n'avons jamais vu Mme Winslow—nous ne la connaissons que par la préparation de son "Sirop adoucissant pour la dentition des enfants." Si nous en avions le pouvoir, nous ferions de cette femme ce qu'elle est, un sauveur physique à la race humaine. 35 cents la bouteille. A vendre par tous les droguistes. 18 novembre 1865. bm—126

TEMOIGNAGE remarquable d'un agent de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc.

Lisez la lettre suivante écrite par M. James Hawkes, pharmacien de Brockville :

Lynn, C. O. 15 juin 1864.

M. EDMUND T. DAY ayant été admis dans la société, à la place de M. James Day, qui se retire, la pratique sera continuée par les sous-signés.

JOHN J. DAY, C. R., EDMUND T. DAY, B. C. L., 13 nov. 1865. au—124

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

DAY & DAY, AVOCATS, ETC., 102, — RUE NOTRE DAME, — 102, MONTREAL. 14 nov. fm—124

M. EDMUND T. DAY ayant été admis dans la société, à la place de M. James Day, qui se retire, la pratique sera continuée par les sous-signés.

JOHN J. DAY, C. R., EDMUND T. DAY, B. C. L., 13 nov. 1865. au—124

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

FERDINAND CORBEILLE, AVOCAT, No. 6, Petite Rue St. Jacques, MONTREAL. 14 nov. fm—124

Un sousigné informe respectueusement le public qu'il a ouvert son bureau de pratique au No. 259, rue St. Laurent, et qu'il donnera ses consultations avec attention aux malades de femmes et d'enfants. Consultations à toute heure et gratuites pour les pauvres. DOCTEUR HÉBERT, 16 mai. bs—50

ANNONCES de la CORPORATION.

LES soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, seront reçues jusqu'à SAMEDI PROCHAIN, le 25e jour de Décembre prochain, pour 1,128 tonneaux de Tuyaux en fonte de 24 pouces de diamètre, 120 tonneaux de 6 pouces et 80 tonneaux de 4 pouces.

L'ouvrage devra être fait suivant les Plans et le Cahier des Charges qui se trouvent au Bureau du Surintendant à l'Hôtel-de-Ville.

Chaque soumission devra être faite sur un Blanc que l'on peut voir au Bureau susdit. Le blanc devra contenir les signatures de deux personnes responsables qui se porteront caution pour l'accomplissement du contrat.

Le Comité ne

**ASSURANCES.**

**COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE**  
CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

CAPITAL ..... Deux Millions Sterling.

DEPARTEMENT DU FEU.

PROBABLEMENT LA PLUS GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU MONDE ENTIER.

REVENU ANNUEL ..... £500,000

FONDS EN MAINS POUR RENCONTRER LES PERTES, PLUS DE £500,000

Avantages pour les assurés contre le feu.

LA COMPAGNIE EST EN MOYEN D'ATTIRER L'ATTENTION DE PUBLIC SUR LES AVANTAGES OFFERTS PAR CETTE BRANCHE.

1. Sécurité incontestable.
2. Revenu d'une importance sans exemple.
3. Propriété de toute description assurée à des taux modérés.
4. Promptitude et libéralité dans le règlement.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

**FORTS BONUS SUR LA VIE**  
DÉCLARÉS EN 1855 ET 1860.

DEUX par cent par ANNEE sur la SOMME ASSURÉE.

LE PLUS FORT BONUS

CONTINUELLEMENT DÉCLARÉ PAR AUCUN AUTRE BUREAU.

BONS AUX ASSURÉS SUR LA VIE.

LES DIRECTEURS ATTIRENT L'ATTENTION SUR QUELQUES-UNS DES AVANTAGES OFFERTS PAR "LA ROYALE."

1. Le garanti d'un ample capital et exemption de l'assuré quant à la responsabilité de la société.
2. Prémium, non légal.
3. Peu de charge d'administration.
4. Prompt règlement des réclamations.
5. Jours de grâce accordés avec l'interprétation la plus libérale.
6. Forte participation dans les profits par l'Assuré, allant aux DEUX TIERS de leur montant net tous les cinq ans, aux polices qui auront alors deux ans d'existence.

H. L. ROUTH, Agent.  
J. L. BRAULT, Agent pour le département français.

Janvier 1865.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU**

DE LA

**CITÉ DE MONTRÉAL.**

DIRECTEURS :

BENJ. COMTE, Ecr., Président,  
HUBERT PARÉ, Ecr., LOUIS COMTE, Ecr.,  
ANDRÉ LAPIERRE, Ecr.,  
ALEX. DUBOIS, Ecr., MIC. LEBEVRE, Ecr.,  
J. F. DURAND, Ecr.,  
L. A. H. LATOUR, Ecr., J. LARAMÉE, Ecr.

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITÉ. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sécurité. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt de tous d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, Rue St. Sacrement.

P. L. LeTOURNEUX, Secrétaire.  
14 nov. 1865. aa-43

**Compagnie d'Assurance CONTRE LE FEU**

DE

**HARTFORD.**

INCORPORÉE EN 1810.

Capital et Surplus ..... \$1,500,000.

CETTE ancienne compagnie, bien connue, est partie à ASSURER les propriétés de la Cité. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sécurité. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt de tous d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, Rue St. Sacrement.

P. L. LeTOURNEUX, Secrétaire.  
14 nov. 1865. aa-43

NOUVELLE

**COMPAGNIE DU GAZ**

DE LA

**CITÉ DE MONTRÉAL.**

ON demande, un garçon actif, d'environ 14 ans, pour approuver à poser les TUYAUX DE GAZ. Il devra parler les deux langues.

S'adresser au Bureau de la Compagnie.

GEO. ROUSSEAU, Secrétaire.  
10 oct.

**DUPRESNE & MCGARITY**

Attirent l'attention de leurs pratiques sur leur nouvel Assortiment

**D'ÉPICERIES DE CHOIX**

CONSISTANT EN

500 boîtes de THÉS verts et noirs de CHOIX venant directement de Shanghai par la barque Gordon Star.

Et de Cross et Blackwell, par la City of Hamilton, de Londres.

**CENT PAQUETS.**

Contenant des MARINADES et des SAUCES de différentes espèces. Aussi, VIANDES CONSERVÉES en boîtes, tels que Bonaf, Langue, Jambon, Gibiers, Viandes conservées de Strasbourg, Anchois et Pâté.

**VIANDES ET POTAGE.**

Dans des boîtes de ferblanc de deux livres, tels que Bonaf et Légumes, Beef à la Mode, Beef rôti, Mouton et Pâté, Canards et Pâté, Soupes, Tortue, Lièvre, Boyer et Gibblet.

— Extraits —  
Truffes, Currées, Assais de Parfum, Champignons, Grand Raifort, Pois Verts.

**FRUITS NOUVEAUX.**

200 boîtes Raisins par couches, Londres  
300 do do do do  
200 do Raisins de France  
300 do Raisins de France  
10 caisses Fruits Cristallisés en boîtes de deux et trois livres chaque  
25 caisses de Fruits par quart et Fruits pour desserts, telles que Fraises, Framboises, Raisins verts en boîte, petits Raisins verts et noirs, Poires, Pêches et Pommes.

REÇOIVANT TOUS LES JOURS :

FROMMAGE RAPINÉ, FINNAN HADDIES  
HUITRES FRANÇAISES DE BALTIMORE en caques et en boîtes de ferblanc.

BEURRE FRAIS DE CHOIX toujours disponible.

DUPRESNE & MCGARITY,  
238, Rue Notre-Dame.  
14 novembre 1865. 113

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS**

DE MONTRÉAL.

Capital autorisé ..... \$2,000,000  
Capital souscrit ..... 400,000

DIRECTEURS :

MM. EDWIN ATWATER, Président,  
THOMAS WATSON,  
E. M. HOPKINS,  
ADOLPHE ROY,  
JOHN PRATT,  
JOHN G. MCKENZIE,  
ANDREW ALLAN.

Solliciter, — Hon. JOHN J. C. ABBOTT, C. R. Banquier, — LA BANQUE DES MARCHANDS.

BUREAU :  
UNION BUILDINGS, 1  
Rue St. François Xavier.

La Compagnie d'Assurance et de Placement des Citoyens est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville à partir de l'Aqueduc, au taux d'assurance le plus bas.

La Compagnie est maintenant prête à émettre des polices garantissant la fidélité des employés.

WM. B. LAMBE, Secrétaire.  
14 janvier 1865. aa-148

**COMPAGNIE D'ASSURANCE "UNION COMMERCIALE,"**

Contre le Feu et sur la Vie.

LES sous-signés ont nommé

MM. G. O. DELORME,  
ANTOINE TELLIER

leurs Agents assistants pour prendre des ASSURANCES à la Compagnie ci-dessus, dans la Cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON & CIE.,  
Agents généraux pour le Canada.  
Montréal, 10 janv. 1865. 116

EN référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des Assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de \$12,500,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sûres garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent, il faut l'espérer, une part légitime de patronage.

La classe commerciale des campagnes comme celle de la Cité trouvera de son avantage de s'assurer à l'Union Commerciale, et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai. Toute communication pourrait nous être adressée au Bureau de Poste, Boîte 532.

G. O. DELORME,  
ANT. TELLIER.  
Montréal, 11 fév. 1865. 12

**COMPAGNIE D'ASSURANCE "ETNA,"**

AGENCE DE MONTRÉAL.

ÉTABLIE EN 1821.

Capital et Surplus ..... \$4,000,000.

CETTE compagnie depuis si longtemps établie, continue à ASSURER CONTRE LES PERTES PAR LE FEU à des termes très-favorables selon la nature du risque. Durant plus de quarante ans d'affaires en Canada, elle s'est attiré la confiance publique par ses liquidations promptes et libérales de toute réclamation.

ROBERT WOOD, Agent, Montréal.  
Directeur pour le Canada.  
28 sept. cm-105

**AVIS SPECIAUX.**

**\$1,000 DE RECOMPENSE**

A CELUI QUI POURRA PROUVER QUE

**L'Insecticide-Vicat**

BREVETÉ.

NE DONNE PAS LA MORT

Instantanée aux insectes, tels que

Punaises, Coquerelles, Mites, Puciers, Poux, Fourmis, Puceurons des fleurs, Barbeaux, Araignées, etc., etc.

L'INSECTICIDE vicat se compose d'une poudre et d'un soufflet à l'aide duquel cette poudre est lancée par atomes dans les endroits les plus recouverts, un seul de ces atomes est suffisant pour la destruction de tout insecte.

L'Insecticide vicat a acquis une célébrité en France qui a reçu la sanction des sociétés savantes et le brevet — il a été le seul admis aux expositions universelles de 1855 et de 1862.

Ce n'est pas un poison, car il n'est pas malfaisant aux hommes ni aux animaux vertébrés.

Je n'ai jamais vu d'Insecticide vicat.

N'achetez que ce qui est dans des flacons et des soufflets sur lesquels ma signature est apposée.

Ch. Doucet

Tout autre chose est : Contrefaçon Poivre et par conséquent dangereux.

PRIX :

GRANDS FLACONS, 50 cents  
PETITS FLACONS, 30 cents  
BOITES-SOUFFLETS, appareil garni de poudre 30 cents  
INSUFFLEURS, tout métal garnis de poudre, 50 cents.

Entrepôt général et seule maison de Gros au Canada.

**E. H. DOUCET,**  
485, RUE CRAIG, 485,  
COIN DE LA RUE PERRAULT,  
[Vis-à-vis la rue St. Gabriel].  
MONTRÉAL.  
20 mai 1865. 52

**QUI VEUT DE L'ARGENT ?**

TOUS les cultivateurs et autres personnes de la campagne qui desirant

**FAIRE FORTUNE**

neont qu'à chercher des COQUILLES qui se trouvent dans les petites Rivières, Ruissaux et ruis de tout genre.

En les ouvrant, on trouve en quantité, sinon dans toutes, du moins, dans un grand nombre,

**DES PERLES !!!**

DES PIERRES PRÉCIEUSES se trouvent aussi en grande quantité dans les rivières des cours d'eau. Le soussigné achète à un prix très élevé les perles et ces pierres.

Les personnes qui les envoient par la poste en recevront le montant par le retour du courrier.

M. Doucet tient aussi un grand assortiment de bijouteries et de joailleries qu'il vend à des prix très modérés.

Se charge du raccommodage de vieux bijoux, etc.

E. H. DOUCET,  
No. 485, rue Craig, Montréal.  
6 juillet. cm-69

**BANQUES.**

**LA BANQUE JACQUES-CARTIER**

AVIS.

UN Dividende de quatre par CENT a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier, et sera payable, au Bureau de la Banque, le 21 de Novembre prochain, à DIX heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'insolvabilité, et les moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

Par ordre du Bureau,  
H. COTTÉ, Caissier.  
am-120

**BANQUE DE MONTRÉAL.**

AVIS.

EST par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE par cent sur le Fonds capital de cette Institution a été déclaré pour les six mois courant et sera payable dans sa Maison de Banque, en cette Ville, le ou après VENDREDI, le PREMIER DÉCEMBRE prochain.

Les Livres de transport seront fermés du 15 au 30 Novembre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,  
E. H. KING, Grand-Général.  
Montréal, 3 Novembre. hfsam-120

**AGENCE POUR LES RECLAMATIONS AUX ETATS-UNIS**

PERMANEMENT ÉTABLIE.

ON se charge de la collecte des PENSIONS, ARGENT, PRIMES &c. aux Soldats Canadiens ainsi qu'aux Marins qui ont servi dans l'Armée et la Marine des États-Unis, qui ont droit à des Pensions.

QUELS SONT CEUX QUI ONT DROIT A RECEVOIR UNE PENSION

1. Les soldats et les Marins.
2. Les veuves.
3. Les Orphelins au-dessous de seize ans.
4. La mère si elle dépendait du travail de son Mari pour vivre (en tout ou en partie).
5. Les orphelins au-dessous de seize ans, si également elles dépendaient du travail du défunt pour vivre (en tout ou en partie).

On ne charge rien jusqu'à ce que les réclamations soient collectées.

On obtient tous les renseignements possibles relatifs aux Soldats et Marins sans charges, excepté la dépense de Poste.

On répondra aux Lettres par le retour de la Maille.

Toutes les affaires transigées avec promptitude et fidélité. On lui soutient le rétablissement du Sud ne devant pas faire application.

Les Messieurs du Clergé, les Magistrats et autres personnes, rendront un service important aux personnes adhérentes, en cherchant à faire connaître le but de la présente annonce.

EDWARD C. WARD, American Home, No. 49, Rue St-Henri, Montréal C. E. hfo-117

**ACTE DES FAILLITES DE 1864.**

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM WATSON TURNBULL

ET

DAVID BRODIE,

Insolvables.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.  
Montréal, 5 nov. 1865. bs-121

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864**

DANS L'AFFAIRE DE

SAMUEL McDONNELL, du Township de Clarendon, C. E. INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à son bureau, dans le Village de Portage-du-Fort, C. E., MARDI, le 21 de Novembre courant, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'insolvabilité, et déterminer sur les moyens à prendre pour arranger ses affaires en général.

Wm. O'MEARA, Syndic.  
Portage du Fort, 4 nov. 1865. bs-121

**ACTE DES FAILLITES DE 1864.**

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTRÉAL.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANÇOIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, tant individuellement qu'en sa qualité de co-associé, de la Maison W. McEAIN & Co, se composant de dit François Stephen et de William McEain de la dite Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussures, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le soussigné a été au Bureau de la dite Cour, un consentement de la part de ses créanciers pour sa décharge et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'après-midi, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, il fera application auprès de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu de cet Acte.

FRANÇOIS STEPHENS, par ses Procureurs ad litem.  
CROSS & LUNN  
Montréal 9 oct. 1865. hm-11-59

**FAILLITES, ACTE DE 1864.**

**Acte concernant la Faillite 1864.**

WILLIAM HENDERSON, Commerçant de Bois, de la Cité et du District de Montréal, Demandeur.

SEBASTIEN CLEMENT dit LARIVIERE, du même lieu, Contracteur, Défendeur.

Un Bref de saisie a été émané en cette cause.

T. BOUTILLIER, Syndic Officiel.  
Montréal, 16 novembre 1865. 129

**Acte des Insolubles de 1864.**

DANS L'AFFAIRE DE

ALEX. THURBER et CIE, Insolubles

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à leur Bureau, No. 506, Rue St. Paul, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le 21 de Novembre prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir le rapport du comptable, nommé à la dernière assemblée pour faire le relevé des livres, la continuation de l'examen public des insolubles, et les moyens à prendre pour l'arrangement de leurs affaires en général.

W. H. A. DAVIES, A. W. HOOD, Syndics Conjoints.  
Montréal, 16 nov. 1865. bs-126

**ACTE DES FAILLITES DE 1864.**

DANS L'AFFAIRE DE

RUFUS KEMPTON, INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à son bureau à Montréal, MARDI, le CINQUIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'insolvabilité, et les moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

PHILIP S. ROSS, Syndic.  
No. 8, Rue des Sœurs-Grises, Montréal, 10 nov. 1865. bs-123

**ACTE DES FAILLITES DE 1864.**

DANS L'AFFAIRE DE

THOMAS DAVIDSON, INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à son magasin de fer, rue Notre-Dame, Montréal, LUNDI, le QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à ONZE heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'insolvabilité, et les moyens à prendre pour l'arrangement de ses affaires en général.

PHILIP S. ROSS, Syndic.  
No. 8, Rue des Sœurs-Grises, Montréal, 10 nov. 1865. bs-123

**ACTES DES FAILLITES DE 1864.**

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM WATSON TURNBULL

ET

DAVID BRODIE,

Insolvables.

T. S. BROWN, Syndic Officiel.  
Montréal, 5 nov. 1865. bs-121

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864**

DANS L'AFFAIRE DE

SAMUEL McDONNELL, du Township de Clarendon, C. E. INSOLVABLE.

LES créanciers de l'Insolvable sont notifiés de s'assembler à son bureau, dans le Village de Portage-du-Fort, C. E., MARDI, le 21 de Novembre courant, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public de l'insolvabilité, et déterminer sur les moyens à prendre pour arranger ses affaires en général.

Wm. O'MEARA, Syndic.  
Portage du Fort, 4 nov. 1865. bs-121

**ACTE DES FAILLITES DE 1864.**

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTRÉAL.

DANS LA COUR SUPÉRIEURE POUR LE BAS-CANADA.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANÇOIS STEPHEN, de la Cité et du District de Montréal, Marchand, tant individuellement qu'en sa qualité de co-associé, de la Maison W. McEAIN & Co, se composant de dit François Stephen et de William McEain de la dite Cité de Montréal, associés, comme Marchands en gros et manufacturiers de chaussures, à Montréal.

AVIS est par les présentes donné que le soussigné a été au Bureau de la dite Cour, un consentement de la part de ses créanciers pour sa décharge et que LUNDI, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE prochain, à DIX heures de l'après-midi, ou aussitôt que le Conseil pourra être entendu, il fera application auprès de la dite Cour pour avoir la confirmation de la décharge faite en sa faveur et en vertu de cet Acte.

FRANÇOIS STEPHENS, par ses Procureurs ad litem.  
CROSS & LUNN  
Montréal 9 oct. 1865. hm-11-59

**WM. ARMSTRONG**

MARCHAND DE VINS, LIQUEURS

ETC., ETC., ETC.

48 Rue St. Vincent

MONTRÉAL.

L'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de VINS, LIQUEURS, ETC., des marques les mieux choies, qu'il vendra à des prix extrêmement réduits.

100 Caisses de CLARET, de \$3.50 et plus.

Magnifique Propriété à Vendre SITUÉE COIN DES RUES ST. ANTOINE ET LUSIGNAN.

Pour autres informations s'adresser à ROBERT ROY, Ecr., Avocat, 31, Petite Rue St. Jacques, ou à E. ROY, Ecr., Avocat, 182, Rue Notre-Dame.  
26 sept. 68-104

**MEDECINES.**

**SALSEPAREILLE DE BRISTOL**  
(en bouteilles d'une pinte.)



Le grand Purificateur du sang!


Particulièrement recommandé durant le printemps et l'été, lorsque le sang est épais, la circulation difficile et que les humeurs du corps deviennent malsaines par leurs sécrétions dans la peau durant les mois d'hiver. Ce puissant désinfectant nettoie toutes les parties du système et devrait être pris tous les jours comme boisson diurétique pour tous ceux qui sont malades ou qui veulent éloigner les maladies. C'est la seule véritable préparation pour la guérison permanente des cas les plus dangereux parmi les maladies suivantes :

Scrofule, Dartres, Tumeurs, Ulcères et Impétigo pour toutes les espèces d'Eruption Scrofuleuse. C'est aussi un remède sans pareil pour les Rhumes, Enflures Blanches, Névralgie, Débilité générale du système Nerveux, Perte de l'Appétit, Languueur, Étourdissements et toutes les Maladies du Sang, les Fièvres Intermittentes, Fièvres Bilieuses, Jaunisses, etc., etc.

On garantit que c'est la préparation la plus pure et la plus puissante, faite avec la véritable Salsepareille de Honduras, et c'est la seule qui puisse guérir les maladies syphilitiques dans leurs formes les plus dangereuses. C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang et particulièrement les

**Pillules Végétales et Sucrées**

DE



Le Grand Remède à toutes les Maladies de Foie, de l'Estomac et des Intestins,

Placé en foie et pouvant résister à tous les climats.

Ces Pillules sont préparées expressément pour agir immédiatement, avec ce Grand Purificateur de Sang, LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL, dans tous les cas où la cause de la maladie se trouve dans l'impureté du sang. Les maladies n'ont pas besoin de désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, les maladies qui ont été considérées jusqu'à présent comme incurables disparaissent complètement et indolument. Dans les maladies suivantes, ces pillules sont le meilleur remède qui ait jamais existé :

La Dyspepsie, ou Indigestion, maladies du Foie, Constipation, Mal de tête, Hydroisie, etc.

Vendu à Montréal, chez Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Davidson et Cie., Kenneth Campbell, J. Gardner, J. de Harle, Picault et Fils, H. R. Gray, J. Goulden et par tous les droguistes.

20 juin 1865. aa-63

**MEDECINES.**

**Préparations Véritables**

**HELMBOLD**

Composition fortement concentrée

**EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,**

REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE

Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de l'urine, calcifiés, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

**H**

**EXTRAIT DE BUCHU**

DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance, Mains brûlantes, Difficulté à respirer, Faiblesse de la vue, Insomnie, Lassitude générale, Douleurs aux reins, Eruptions sur le visage, Rougeur de la peau, Pâleur, Sécheresse de la peau.

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent survenir :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune, conduire au tombeau. Qui peut dire que ces affections ne sont pas souvent suivies de ces actions cruelles telles que :

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens connaissent la cause de leurs souffrances, mais personne n'a vu. Les Régimes des Asiles d'Aliénés, et les tristesses dues par suite de consommation prouvent amplement la vérité de cette assertion.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, recouvre l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

**E**

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède et prévient toutes les indispositions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état.

ÉTÉRIÉZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède. —

**MEDECINES.**

**Préparations Véritables**

**HELMBOLD**

Composition fortement concentrée

**EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,**

REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE

Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de l'urine, calcifiés, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

**H**

**EXTRAIT DE BUCHU**

DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance, Mains brûlantes, Difficulté à respirer, Faiblesse de la vue, Insomnie, Lassitude générale, Douleurs aux reins, Eruptions sur le visage, Rougeur de la peau, Pâleur, Sécheresse de la peau.

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent survenir :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune, conduire au tombeau. Qui peut dire que ces affections ne sont pas souvent suivies de ces actions cruelles telles que :

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens connaissent la cause de leurs souffrances, mais personne n'a vu. Les Régimes des Asiles d'Aliénés, et les tristesses dues par suite de consommation prouvent amplement la vérité de cette assertion.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, recouvre l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

**E**

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède et prévient toutes les indispositions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état.

ÉTÉRIÉZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède. —

**MEDECINES.**

**Préparations Véritables**

**HELMBOLD**

Composition fortement concentrée

**EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,**

REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE

Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de l'urine, calcifiés, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

**H**

**EXTRAIT DE BUCHU**

DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance, Mains brûlantes, Difficulté à respirer, Faiblesse de la vue, Insomnie, Lassitude générale, Douleurs aux reins, Eruptions sur le visage, Rougeur de la peau, Pâleur, Sécheresse de la peau.

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent survenir :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune, conduire au tombeau. Qui peut dire que ces affections ne sont pas souvent suivies de ces actions cruelles telles que :

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens connaissent la cause de leurs souffrances, mais personne n'a vu. Les Régimes des Asiles d'Aliénés, et les tristesses dues par suite de consommation prouvent amplement la vérité de cette assertion.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, recouvre l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

**E**

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède et prévient toutes les indispositions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état.

ÉTÉRIÉZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède. —

**MEDECINES.**

**Préparations Véritables**

**HELMBOLD**

Composition fortement concentrée

**EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,**

REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE

Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de l'urine, calcifiés, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

**H**

**EXTRAIT DE BUCHU**

DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance, Mains brûlantes, Difficulté à respirer, Faiblesse de la vue, Insomnie, Lassitude générale, Douleurs aux reins, Eruptions sur le visage, Rougeur de la peau, Pâleur, Sécheresse de la peau.

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent survenir :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune, conduire au tombeau. Qui peut dire que ces affections ne sont pas souvent suivies de ces actions cruelles telles que :

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens connaissent la cause de leurs souffrances, mais personne n'a vu. Les Régimes des Asiles d'Aliénés, et les tristesses dues par suite de consommation prouvent amplement la vérité de cette assertion.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, recouvre l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

**E**

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède et prévient toutes les indispositions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état.

ÉTÉRIÉZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède. —

**MEDECINES.**

**Préparations Véritables**

**HELMBOLD**

Composition fortement concentrée

**EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,**

REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE

Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de l'urine, calcifiés, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

**H**

**EXTRAIT DE BUCHU**

DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance, Mains brûlantes, Difficulté à respirer, Faiblesse de la vue, Insomnie, Lassitude générale, Douleurs aux reins, Eruptions sur le visage, Rougeur de la peau, Pâleur, Sécheresse de la peau.

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent survenir :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune, conduire au tombeau. Qui peut dire que ces affections ne sont pas souvent suivies de ces actions cruelles telles que :

LA FOLIE ET LA CONSOMPTION.

Beaucoup de gens connaissent la cause de leurs souffrances, mais personne n'a vu. Les Régimes des Asiles d'Aliénés, et les tristesses dues par suite de consommation prouvent amplement la vérité de cette assertion.

La constitution, une fois affectée d'une faiblesse organique, recouvre l'assistance d'une médecine propre à fortifier et à donner de la vigueur au système, ce que fait invariablement l'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. L'essai peut convaincre les plus incrédules.

**E**

Dans plusieurs maladies auxquelles est sujet le sexe féminin, l'EXTRAIT DE BUCHU surpasse tout autre remède et prévient toutes les indispositions ordinaires aux femmes, sur le déclin de l'âge, ou à l'occasion d'un changement d'état.

ÉTÉRIÉZ AUX SYMPTÔMES CI-DESSUS.

Aucune famille ne devrait se passer de ce Remède. —

**MEDECINES.**

**Préparations Véritables**

**HELMBOLD**

Composition fortement concentrée

**EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU,**

REMÈDE SPÉCIFIQUE ET INFALLIBLE

Pour les Maladies de la Vessie, des Reins, Gravelle et l'Hydropisie.

Ce médicament fortifie les organes de la digestion et entretient les vaisseaux absorbants à l'état de santé. Il dissout les sédiments de l'urine, calcifiés, et fait disparaître toute douleur et inflammation quelconque. Il est également bon pour les hommes, femmes et enfants.

**H**

**EXTRAIT DE BUCHU**

DE HELMBOLD

Pour les faiblesses provenant d'excès, de dispositions habituelles, indigestion précoce, et qui sont reconnues par les symptômes suivants :

Paresse, Impuissance, Mains brûlantes, Difficulté à respirer, Faiblesse de la vue, Insomnie, Lassitude générale, Douleurs aux reins, Eruptions sur le visage, Rougeur de la peau, Pâleur, Sécheresse de la peau.

A ces symptômes, s'ils ne sont pas combattus avec cette Médecine appropriée aux maladies qu'ils indiquent, peuvent survenir :

LA FAIBLESSE, L'ÉPILEPSIE, ETC., qui peuvent, chacune,